

Éducateur sportif / Éducatrice sportive



© Pixelhead photo / iStock

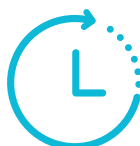
L'animation, l'encadrement et la surveillance des activités sportives auprès d'un public de plus en plus large sont assurés par de nombreux professionnels : éducateurs sportifs, spécialisés dans une ou plusieurs disciplines, surveillants de baignade, professeurs de sport. À ne pas confondre avec les professeurs d'EPS, rattachés à l'Éducation nationale.

BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI



66% des Français déclarent avoir une activité physique

CUMUL D'ACTIVITÉS



La plupart des éducateurs sportifs et moniteurs cumulent des activités à temps partiel

POUR TOUS LES NIVEAUX



- ✓ BPJEPS ✓ DEJEPS ✓ DESJEPS
- ✓ CQP sport ✓ Brevets fédéraux
- ✓ Brevet de surveillant de baignade
- ✓ Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Secteur et emploi

Des métiers qualifiés mais souvent précaires

Le nombre de Français pratiquant une activité physique augmente constamment. Les places dans l'enseignement, la surveillance et l'animation de pratiques sportives se sont donc multipliées. De plus en plus qualifiés, ces métiers restent cependant précaires.

► Où travailler ?

L'éducateur sportif est spécialisé dans l'encadrement d'une ou plusieurs disciplines : professeur de boxe, maître-nageur sauveteur, moniteur de golf, de tennis, de parapente... L'appellation « éducateur sportif » recouvre un très large éventail de métiers !

Ce professionnel peut être fonctionnaire d'une administration ou d'une municipalité, salarié d'un comité d'entreprise, d'une association ou d'un organisme de vacances. Il peut également exercer à titre libéral en dispensant des cours à des particuliers ou à des groupes.

L'éducateur sportif a très souvent plusieurs employeurs afin de se constituer l'équivalent d'un temps plein. Il possède souvent 2 brevets d'éducateur sportif afin de pouvoir travailler toute l'année, au gré des saisons.

► Des postes à pourvoir

Avec le développement de la pratique du sport en France, les métiers d'éducateur sportif et de moniteur offrent de bonnes perspectives d'emploi. Le recrutement est important dans les salles de sport et de fitness.

Néanmoins, ces métiers restent précaires. Les postes proposés sont souvent à temps partiel et saisonniers, à l'exemple des moniteurs de ski ou d'activités nautiques. La plupart des éducateurs sportifs et moniteurs cumulent donc des activités à temps partiel, donnant par exemple des cours dans une salle de remise en forme pour compléter leurs revenus.

Des offres d'emploi sont proposées sur le site de la Fédération nationale Profession Sport & Loisirs. Cet organisme, qui regroupe plus de 80 associations et 14 000 clubs, associations et collectivités, a pour vocation de soutenir, de pérenniser et de moraliser l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation. Il propose notamment une bourse d'emplois regroupant l'ensemble des offres pour le sport et l'animation. Ce service gratuit et ouvert à tous permet de déposer son offre ou sa demande d'emploi.

www.profession-sport-loisirs.fr

Pour les concours de la fonction publique, [lire dossier Les métiers du sport n°2.48](#).

► Mutations du secteur sportif

Selon une étude Cosmos, l'augmentation et la diversification des pratiques physiques et sportives obligeront le métier d'éducateur sportif à évoluer.

Les professionnels devront, encore plus qu'aujourd'hui, proposer plusieurs activités pour s'adapter aux envies de personnalisation des pratiquants. Certaines compétences sont également intéressantes à développer, telles que les langues étrangères pour les éducateurs au contact de touristes (mer, montagne...) ou encore le développement et la conduite de projets.

Certains publics spécifiques se mettent également à faire davantage de sport (personnes âgées, en situation de handicap ou ayant des maladies chroniques...). Les éducateurs et moniteurs doivent donc développer leurs connaissances pour répondre au mieux aux besoins de ces personnes.

À lire aussi

J'aime le sport n° 1.920

Les métiers du sport n° 2.48

► Qualités requises

La passion du sport ne suffit pas ! L'éducateur sportif doit être capable d'enseigner une ou plusieurs disciplines dans un climat qui favorise la motivation et la progression de ses élèves. Écoute et bon contact avec des publics variés (enfants, femmes enceintes, adultes, personnes âgées...) sont donc nécessaires. Cet enseignant doit savoir instaurer une bonne relation avec ses élèves et trouver le juste milieu entre sympathie et autorité. Même s'il est face à un groupe, l'éducateur doit pouvoir donner des conseils personnalisés à chaque élève.

Le sens de l'organisation ainsi que la capacité à garder son calme et à gérer des situations difficiles s'avèrent également importants. L'éducateur sportif doit être capable de réagir rapidement et de façon efficace au moindre problème (blessure, chute...).

Témoignage

Didier, éducateur sportif

Les études de sport s'inscrivent souvent dans une logique de pratique personnelle. Après la compétition, on a envie de partager ses connaissances et de devenir professeur. Au départ, il est toujours un peu difficile d'avoir la responsabilité d'un groupe. Il est très important d'avoir un bon relationnel. Par la suite, il est possible d'évoluer et devenir un entraîneur plus qualifié.

Métiers

Éducation sportive

Éducateurs sportifs et professeurs de sport sont des professionnels de l'enseignement spécialisés dans une ou plusieurs disciplines.

► Éducateur sportif H/F

Plus connu sous le nom de moniteur, l'éducateur sportif enseigne le plus souvent à des jeunes, mais aussi à des adultes, en vue de compétitions ou de championnats. Selon sa spécialité (plus de 80 sports donnent lieu à la délivrance d'un diplôme), il peut aussi animer des activités pour le troisième âge ou pour un public d'adultes pratiquant à titre ludique. C'est l'un des métiers les plus prisés par les sportifs professionnels en reconversion.

Dans le secteur privé, l'éducateur sportif est spécialisé dans l'encadrement d'une ou de plusieurs disciplines en vertu de ses qualifications : professeur de boxe, maître-nageur sauveteur, moniteur de golf, tennis, parapente...

Dans la fonction publique territoriale, il peut animer un grand nombre d'activités si son autorité administrative le juge compétent. Selon la taille de la commune, il est plus ou moins polyvalent : animation et coordination, mise en œuvre de la politique sportive, voire direction du service des sports.

L'éducateur sportif peut exercer dans des structures privées (salles de sport, associations, clubs sportifs, clubs de vacances...) ou des structures rattachées à la fonction publique territoriale (FPT).

Il peut évoluer vers des fonctions de gestion et d'encadrement de haut niveau en passant le Dejeps (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ou un Desjeps (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Salaire brut mensuel débutant : de 1 603 € (Smic) à 2 000 €.

Formation : BPJEPS, Dejeps, Desjeps, Deust animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles (Agaspc); licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives); licence pro.

► Professeur de sport H/F

À ne pas confondre avec le professeur d'EPS des collèges et des lycées! Fonctionnaire du ministère chargé des Sports de catégorie A, le professeur de sport est un professionnel de l'enseignement sportif, spécialisé dans une discipline et recruté par concours.

Cadre technique, il assure des fonctions de conseiller d'animation sportif (CAS), de conseiller technique sportif (CTS) ou de formateur dans une fédération sportive, un groupement sportif ou au sein des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes, anciennes DRJSCS). Il est parfois détaché dans les collectivités territoriales.

Le professeur de sport remplit des fonctions d'expertise, de conseil et de formation, de promotion d'activités physiques et sportives et d'entraînement. À la différence des entraîneurs affectés à un centre de haut niveau, le professeur de sport a une activité itinérante.

Les concours ont lieu en général tous les 2 ans. Ils ne sont pas ouverts systématiquement pour toutes les disciplines (il existe plus d'une cinquantaine de disciplines). Les avis des concours sont publiés au *Journal officiel* et disponibles sur le site : www.fonction-publique.gouv.fr/score

Salaire brut mensuel débutant : 1 650 €.

Formation : Concours externe (option CTS ou CAS) avec condition de diplômes (licence Staps, BEES 2^e degré ou Desjeps spécialité performance sportive, diplôme de guide de haute montagne).

Partenariat UCPA

L'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) prépare aux BPJEPS de nombreuses disciplines et au DE de ski alpin. Agréées par le ministère chargé des Sports, les formations ont lieu en alternance et en formation continue. Elles durent de 1 an et demi à 2 ans.

<http://formation.ucpa.com>

Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Éducation aquatique

Les emplois du secteur sont variés. Il y a de grandes différences, par exemple, entre les permanents qui exercent à plein temps dans une piscine municipale recrutés sur concours, les saisonniers qui travaillent sur une plage, ou les intervenants qui consacrent quelques heures par semaine à l'entraînement d'un club de natation.

► Surveillant de baignade H/F

Le surveillant de baignade est en charge de la sécurité des plans d'eau (piscines, plages...). Contrairement au maître-nageur, il n'a pas le droit d'enseigner. Le surveillant de baignade doit non seulement pouvoir surveiller, sauver et réanimer un usager, mais également être capable d'effectuer un travail de prévention efficace pour éviter les noyades et les accidents. 55 % des surveillants ont un statut de saisonnier (précarité, horaires de travail contraignants en pleine saison).

Salaire brut mensuel débutant : 1 603 € (Smic).

Formation : le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) permet de surveiller une piscine payante ou un plan d'eau à accès gratuit (lacs, plage...); le brevet de surveillant de baignade (BSB) permet de surveiller les baignades uniquement dans les centres de loisirs et de vacances. Il existe également un stage de qualification « surveillant de baignade » au Bafa. Dans tous les cas, ces formations ne permettent pas d'enseigner et un recyclage tous les 5 ans est nécessaire.

► Éducateur sportif des activités de la natation H/F

L'éducateur sportif des activités de la natation, également appelé **maître-nageur sauveteur (MNS)**, assure la sécurité du lieu de baignade et dispense des cours de natation.

Il peut entraîner des nageurs confirmés, initier des débutants, mais aussi encadrer des activités plus originales, telles que la gymnastique aquatique ou le water-polo. Il peut enseigner à toutes sortes de publics, des bébés nageurs aux personnes âgées en passant par les femmes enceintes (l'enseignement de la natation aux groupes scolaires est réservé aux professeurs d'éducation physique et sportive diplômés et certifiés).

Le principal lieu d'exercice de cette fonction est la piscine municipale. Il a alors le statut de fonctionnaire territorial. Mais, selon ses goûts, il peut aussi travailler au bord des plans d'eau à l'extérieur ou aux abords de piscines d'hôtel. Autre solution : se faire employer dans des centres de remise en forme ou dans des clubs de vacances.

Autre appellation : maître-nageur sauveteur.

Salaire brut mensuel débutant : 1 603 € (Smic) en piscine municipale. Les salaires sont variables en fonction des activités et du statut du centre sportif employeur et peuvent être complétés en donnant des leçons particulières.

Formation : BPJEPS éducateur sportif (mention activités aquatiques et de la natation), Dejeeps spécialité perfectionnement sportif (mention natation course). Dejeeps avec certificat de spécialisation sauvetage et sécurité en milieu aquatique, Deust AGAPSC (animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles), licence professionnelle AGOAPS (animation gestion organisation des activités physiques et sportives) mention activités aquatiques.

Pour exercer dans une piscine municipale, il faut passer les concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (APS) de catégorie B (niveau bac). Tous les 5 ans, le maître nageur sauveteur doit réviser son diplôme en passant le CAEPMNS (certificat d'aptitude à l'exercice de la profession).

Plongée sous-marine

Peu de débouchés dans ce secteur, mais plusieurs activités à exercer dans l'univers sous-marin :

- Plongeur de plateforme pétrolière

[Lire dossier Les métiers de l'énergie n° 2.826.](#)

- Sous-officier de gendarmerie

[Lire dossier Les métiers de la gendarmerie n° 2.542.](#)

- Archéologue sous-marin

[Lire dossier Les études d'histoire de l'art n° 2.62.](#)

- Océanographe

[Lire dossier Les métiers de l'océanographie n° 2.825.](#)

Études et diplômes

Devenir éducateur sportif ou professeur de sport

Différents diplômes de niveau bac à bac + 3 permettent de devenir éducateur sportif. Ces diplômes ont remplacé les BEES.

► Bac général

En classe de première du bac général, les lycéens doivent choisir 3 spécialités parmi les 13 proposées.

Depuis la rentrée 2021, la spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives » est proposée pour les élèves souhaitant exercer un métier dans le domaine du sport. Bien au-delà de la simple pratique physique, cette spécialité est en lien avec d'autres disciplines, comme les sciences, en associant des contenus pratiques et théoriques.

Cet enseignement fait partie des spécialités « rares » qui ne sont pas enseignées dans tous les lycées.

[Lire dossier Le bac général n°1.34.](#)

► Mention complémentaire encadrement secteur sportif (E2S)

Durée: 1 an

Réforme : Ce nouveau diplôme est préparé à partir de 2022.

Accès : Après la MC animation-gestion de projets dans le secteur sportif, les bacs pro avec l'unité professionnelle facultative « secteur sportif » validée.

Objectifs : Les titulaires de cette MC sont formés à la conduite de projets sportifs (animation ou compétition). Ils participent à la vie, à l'organisation et à la gestion de la structure. Ils encadrent des groupes ou des individus dans la pratique de ces activités.

Elle permet de finaliser le BPJEPS en obtenant les autres UC qui le composent.

Elle comporte 4 options: activités physiques pour tous; activités aquatiques et de la natation; activités de la forme - cours collectifs; activités de la forme - haltérophilie, musculation.

Contenu : La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 18 semaines.

Débouchés : Les titulaires de ce diplôme peuvent travailler dans différentes structures publiques ou privées (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs...).

► BPJEPS éducateur sportif

Durée: 1 an

Accès : Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST). Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Réussir les tests organisés par chaque organisme ou justifier d'un certain niveau de pratique sportive défini par texte réglementaire.

Objectifs : Les titulaires de ce diplôme encadrent des groupes et organisent, conduisent et gèrent des actions d'animation propres à la mention choisie. Ils communiquent sur les actions de la structure organisatrice et participent à son bon fonctionnement.

Contenu : Le diplôme est constitué de quatre unités capitalisables: 2 transversales communes aux mentions et 2 spécifiques à la mention.

Débouchés : Les titulaires de ce diplôme occupent des fonctions d'éducateur sportif.

Examen : 2 épreuves certificatives:

- la production d'un document écrit personnel suivie d'un entretien;
- une ou deux épreuves dont au moins une mise en situation professionnelle.

Si une unité n'est pas validée, le candidat pourra profiter d'une seconde session d'évaluation durant la session de formation.

La préparation au BPJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes, anciennes DRJSCS), notamment par certains Creps (centres de ressources, d'expertise et de performance sportives).

Le BPJEPS peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage ou en formation continue. Il peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore par le cumul de ces différentes modalités. En formation initiale, la durée minimale est de 900h, dont 600 en centre de formation.

Coût: 6 000 € environ. Différentes possibilités de financement existent, notamment en alternance ou formation continue.

<http://drdjcs.gov.fr>

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & métiers / Diplômes et encadrement

Pour les coordonnées des Creps, [voir liste 3 du carnet d'adresses](#).

► Dejeeps spécialité perfectionnement sportif

Durée: 1 200h dont 700 en centre de formation

Accès : Être titulaire d'un diplôme de niveau bac inscrit au RNCP dans le champ de l'animation ou du travail social ou être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 inscrit au RNCP ou attester d'un niveau bac et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois ou justifier de 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours. Justifier d'un niveau de pratique sportive défini par texte réglementaire et réussir les tests organisés par chaque organisme.

Objectifs : Les titulaires de ce diplôme conçoivent et coordonnent la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans un champ disciplinaire. Ils conduisent également une démarche de perfectionnement sportif et des actions de formation.

Contenu : Le Dejeeps comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience. En formation initiale, la durée minimale est de 1200h, dont 700h en centre de formation.

Débouchés : Les titulaires de ce diplôme exercent en tant que coordonnateur responsable de structure, entraîneur sportif dans une discipline pour la performance...

Mentions : activités physiques et sportives adaptées; activités de plongée subaquatique; activités de parachutisme; aikido, aikibudo et disciplines associées; arts énergétiques chinois; arts martiaux chinois externes; arts martiaux chinois internes; athlétisme et disciplines associées; attelages canins; aviron et disciplines associées; badminton; base-ball, softball et cricket; basket-ball; BMX; boxe; boxe thaï-muay thaï (abrogé en 2023); canne de combat et bâton; canoë-kayak et disciplines associées en eau calme; canoë-kayak et disciplines associées en eau vive; canyoning; char à voile; cyclisme traditionnel; deltaplane; disciplines de descente sur glace; disciplines d'expression sur glace; disciplines de vitesse sur glace; disciplines gymniques acrobatiques;

disciplines gymniques d'expression; escalade; escalade en milieux naturels; escrime; football américain; glisses aérotractées nautiques; golf; haltérophilie, musculation et force athlétique; handball; handisport; hockey; hockey sur glace; karaté et disciplines associées; judo jujitsu; kick-boxing (abrogé en 2023); lutte et disciplines associées; motocyclisme; natation course; natation synchronisée; parapente; pelote basque; pétanque; plongée subaquatique; plongeon; polo; roller-skating; rugby à XIII; rugby à XV; savate-boxe française; skateboard; spéléologie; sport automobile circuit; sport automobile karting; sport automobile tout-terrain; sport automobile rallye; sport-boules; sports équestres; sports de contact; squash; surf; taekwondo et disciplines associées; tennis; tennis de table; tir à l'arc; tir sportif; triathlon (abrogé en 2023); vélo tout-terrain; voile; voile au-delà de 200 miles nautiques d'un abri; vol à moteur; vol à voile; volley-ball; vol ultraléger motorisé; water-polo.

Plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires et certificats de spécialisation) peuvent être associées à un Dejeeps et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Ces qualifications complémentaires attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un Dejeeps.

La préparation au Dejeeps est assurée par des centres de formation agréés par les Drajes (anciennes DRJSCS).

<http://drdjscs.gouv.fr>

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & métiers / Diplômes et encadrement

► Dejeeps spécialité performance sportive

Durée: 1 200h dont 700 en centre de formation

Accès : L'entrée en Dejeeps n'est pas soumise à des exigences scolaires mais nécessite soit le Dejeeps soit 36 mois d'activité professionnelle en sus du PSC1. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation.

Objectifs : Les titulaires de ce diplôme préparent et dirigent un projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire. Ils pilotent et évaluent un système d'entraînement. Ils organisent des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels. Ils sont responsables de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure.

Contenu : 4 unités capitalisables : 2 UC transversales, 1 UC spécifique à la spécialité, 1 UC spécifique à la mention. Ce diplôme peut se préparer en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue, par le biais de la validation des acquis de l'expérience notamment.

Débouchés : Les titulaires de ce diplôme peuvent exercer en tant qu'entraîneur de haut niveau dans un champ disciplinaire, directeur sportif dans une association ou une entreprise, formateur...

Mentions : aikido, aikibudo et disciplines associées; athlétisme: demi-fond, marche, hors stade; athlétisme: épreuves combinées; athlétisme: lancers; athlétisme: sauts; athlétisme: sprint, haies, relais; aviron; badminton; base-ball et softball; basket-ball; boxe; canoë-kayak et disciplines associées en eau calme; canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer; char à voile; cyclisme; deltaplane; disciplines d'adresse sur glace; disciplines de descente sur glace; disciplines d'expression sur glace; disciplines de vitesse sur glace; escalade; escrime; équitation; football; football américain; golf; gymnastique acrobatique; gymnastique aérobic; gymnastique artistique féminine; gymnastique artistique masculine; gymnastique rythmique; haltérophilie, musculation et force athlétique; handball; hockey; hockey sur glace; judo-jujitsu; karaté et disciplines associées; lutte et disciplines associées; motocyclisme; natation course; natation synchronisée; parachutisme; parapente; pentathlon moderne; plongée subaquatique; plongeon; rugby à XV; roller-skating; savate-boxe française; skate-board; ski nautique, wateboard et disciplines associées; spéléologie; sport adapté; sports équestres; sports de contact; surf; taekwondo et disciplines associées; tennis; tennis de table; tir à l'arc; tir sportif; trampoline; tumbling; voile; volleyball; water-polo.

Plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires et certificats de spécialisation) peuvent être associées à un Desjeps et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Ces qualifications complémentaires attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un Desjeps.

La préparation au Desjeps est assurée par des centres de formation agréés par les Drajcs (anciennes DRJSCS).

<http://drdjcs.gouv.fr>

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & métiers / Diplômes et encadrement

À savoir : le Desjeps permet également de se présenter aux concours de conseiller territorial des

activités physiques et sportives et d'attaché territorial spécialité animation de la fonction publique territoriale.

www.fncdg.com

► Certificats de qualification professionnelle du sport

Les CQP du secteur du sport sont des certifications élaborées par les fédérations sportives (sauf en équitation) et délivrées par les branches professionnelles du sport.

Ils permettent d'animer différentes activités sportives et de loisirs : arts martiaux, basket-ball, char à voile, équitation, grimpe d'arbres, motonautisme, tennis, tir à l'arc, voile, savate, activités gymniques et animation de loisirs, animateur de loisir sportif... Au total, une quarantaine de CQP sont proposés.

Liste des CQP disponible sur <http://cpnef-sport.com>

► Brevet de monitorat et d'entraîneur

Les brevets de moniteur et d'entraîneur délivrés par les fédérations sportives permettent également d'encadrer la pratique d'un sport. Il en existe notamment dans le domaine du football (brevet de moniteur de football, brevet d'entraîneur de football), de la voile, de la natation. .

www.fff.fr

Pour en savoir plus

Pour plus d'infos sur les éducateurs sportifs, consultez notre sélection de sites internet.

[Voir liste 1 du carnet d'adresses.](#)

► Mention complémentaire animation-gestion de projets dans le secteur sportif (AGSS)

Les titulaires de cette mention complémentaire sont formés à la conduite de projets sportifs (animation ou compétition), voire plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux.

Cette mention complémentaire peut vous délivrer des équivalences pour certaines unités du BPJEPS éducateur sportif activités aquatiques et de la natation (AAN) ou activités physiques pour tous (APT) en fonction de la dominante choisie.

[Voir liste 2 du carnet d'adresses.](#)

► Deust métiers de la forme

Il forme des techniciens avec une double compétence : enseignant (moniteur, éducateur...) et promoteur des activités sportives (gestionnaire, coordinateur, manager).

La formation est accessible avec le bac et nécessite des compétences sportives.

[Lire dossier Les métiers du sport n°2.48.](#)

► Licence pro métiers de la forme

Elle forme des intervenants pour les structures liées aux métiers de la forme et du bien-être (management, marketing et encadrement d'activités).

Elle est accessible aux titulaires d'une L2 en Staps, d'un Deust métiers de la forme.

[Lire dossier Les métiers du sport n°2.48.](#)

► Licence Staps

La licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) se prépare en 3 ans (6 semestres) après le bac. Elle vise la poursuite d'études en master.

En 2^e année, plusieurs spécialités sont proposées, à choisir en fonction de son projet professionnel : entraînement sportif, éducation et motricité, management du sport, activités physiques adaptées et santé, ergonomie et performance motrice.

[Lire dossier Les métiers du sport n°2.48.](#)

► Passer le concours de professeurs de sport

Les professeurs de sport relevant du ministre chargé des Sports sont recrutés par concours (catégorie A). 55 postes sont offerts en 2022 aux concours externe et interne pour le recrutement de professeurs de sport.

Les candidats au concours doivent :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la principauté d'Andorre, de la Confédération Suisse ou de la principauté de Monaco ;
- jouir de leurs droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- être en position régulière au regard des obligations du service national.

Pour le concours externe les candidats doivent être titulaires d'une licence Staps ou d'un des diplômes suivants, admis en équivalence de la licence Staps :

- brevet d'État d'éducateur sportif du deuxième degré ;
- diplôme de guide de haute montagne ;
- diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité performance sportive.

À savoir : si vous ne possédez pas l'un des diplômes cités ci-dessus mais pouvez justifier d'un titre de formation ou d'une expérience professionnelle dans le domaine sportif, vous pouvez déposer, lors de l'inscription au concours, une demande d'équivalence.

www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-professeurs-de-sport-308152

Devenir surveillant sauveteur

À partir de 17 ans, il est possible de travailler comme surveillant de baignade pendant la période estivale.

► Brevet de surveillant de baignade (BSB)

Le BSB permet de surveiller les baignades des enfants en accueils collectifs de mineurs (centres aérés, colonies...), hors des sites équipés de postes de secours.

Le BSB n'est pas un brevet d'État mais une attestation délivrée par la FFSS (Fédération française de sauvetage et de secourisme) qui garantit un premier niveau de sauvetage. La formation est très courte (35h environ), et le taux de réussite à l'examen est d'environ 80 %.

Pour trouver un poste d'animateur, le Bafa est indispensable.

Pour s'inscrire, il faut avoir 17 ans au début de la formation (le BSB ne sera délivré aux candidats mineurs qu'à leur majorité), être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage et avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation. La formation coûte 230 € environ. L'examen final comprend 4 épreuves éliminatoires pratiques et 2 épreuves théoriques. Les stages, relativement peu nombreux, sont proposés exclusivement par la FFSS. Recyclage obligatoire tous les 5 ans.

À savoir: si vous souhaitez passer votre Bafa, il existe un stage de qualification « surveillant de baignade » qui permet également d'encadrer les baignades en accueil collectif de mineurs. Dans ce cas, le BSB n'est pas nécessaire.

www.ffss.fr

► Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique: surveillance de plages ou de piscines. Délivré par le ministère de l'Intérieur, ce diplôme d'État permet d'assurer la sécurité des lieux de baignade d'accès gratuit, voire d'accès payant.

Attention, le BNSSA ne permet pas d'enseigner la natation, mais il constitue une première étape vers le BPJEPS éducateur sportif mention AAN (activités aquatiques et de la natation).

En 7 jours, la formation prépare aux épreuves physiques (apnée, mannequin, natation, palmes, masque et tuba, actions du sauveteur sur le noyé) et théoriques (réglementation et prévention).

L'examen est organisé par le service de défense et de protection civile de la préfecture. Pour s'inscrire, il faut avoir 17 ans révolus le jour de l'examen, être titulaire du PSE1 minimum précisant que le candidat est à jour de sa formation continue et être reconnu apte médicalement.

La formation coûte 450 € environ. Il convient d'adresser sa demande 1 mois avant l'examen auprès de la préfecture.

Le BNSSA est valide 5 ans à partir de la date d'obtention. Cette date dépassée, il faut effectuer un recyclage, qui consiste à effectuer 4 tests de contrôle.

Renseignements auprès des Drajes (ex-DRJSCS).

www.drjscs.gouv.fr

Devenir maître-nageur sauveteur

Le BPJEPS activités aquatiques et de la natation est le sésame qui permet de surveiller tout lieu de baignade, mais également d'enseigner la natation.

► BPJEPS éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation

Durée: 1 an

Accès: Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST). Être admis à l'examen du BNSSA. Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Réussir les tests organisés par chaque organisme.

Objectifs: Les titulaires de ce diplôme encadrent des groupes et organisent, conduisent et gèrent des activités d'animation propres aux activités aquatiques et de la natation. Ils assurent la sécurité des pratiquants et des lieux. Ils communiquent sur les actions de la structure organisatrice et participent à son bon fonctionnement.

Contenu: 4 UC: encadrer tout public dans tout lieu et toute structure; mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure; concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation; mobiliser les techniques propres aux activités aquatiques et de la natation.

Débouchés: Les titulaires de ce diplôme exercent en tant que maître-nageur-sauveteur.

Le BPJEPS AAN peut se préparer en apprentissage ou en formation continue. Il peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE), par un examen composé d'épreuves ponctuelles, ou encore par le cumul de ces différentes modalités. En apprentissage, la durée minimale est de 630h en centre à laquelle s'ajoutent 410h de stages. Son coût est de 6300 € mais il existe des possibilités de prise en charge notamment par les conseils régionaux.

La préparation de ce diplôme de niveau bac est assurée par des centres de formation agréés par les Drajes (anciennes DRJSCS), et notamment par certains Creps.

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois et métiers / Diplômes et encadrement

Pour les coordonnées des Creps, voir liste 3 du carnet d'adresses.

► Dejeeps spécialité perfectionnement sportif mention natation course

Durée: 1 200h dont 700 en centre de formation

Accès: Réussir les tests de sécurité (sauvetage d'une victime); justifier d'un niveau de pratique sportive et d'une expérience pédagogique.

Objectifs: Les titulaires de ce diplôme conçoivent des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif. Ils initient et coordonnent la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire de la natation, de perfectionnement et de développement sportif. Ils enseignent les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et du perfectionnement sportif en piscines et en milieu naturel et conduisent des actions de formation. Si la formation inclut le certificat de spécialisation sauvetage et sécurité en milieu aquatique, son titulaire peut également surveiller tous types de baignades.

Contenu: 4 UC: concevoir un projet d'actions; coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions; conduire une démarche de perfectionnement sportif en natation course; encadrer en sécurité.

Débouchés: Les titulaires de ce diplôme exercent en tant que coordonnateur responsable de structure, entraîneur sportif en natation course pour la performance...

Il n'est pas nécessaire d'être déjà titulaire du BPJEPS AAN pour obtenir ce diplôme, mais les exigences pour l'entrée en formation sont élevées.

Le Dejeeps peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience.

La préparation est assurée par des centres de formation agréés par les Drajes (anciennes DRJSCS).

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois et métiers / Diplômes et encadrement

► Desjeeps spécialité performance sportive mention natation course

Durée: 1 200h dont 700 en centre de formation

Accès: Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours; être capable de réussir un test de sécurité (victime à sortir de l'eau); être capable d'analyser une vidéo de compétition; justifier d'une expérience de formateur ou d'entraîneur.

Objectifs: Les titulaires de ce diplôme préparent et dirigent un projet stratégique de performance en natation course. Ils pilotent et évaluent un système d'entraînement. Ils organisent des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels. Ils sont responsables de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure.

Contenu: 4 UC: construire la stratégie d'une organisation du secteur; gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur; diriger

un système d'entraînement en natation course; encadrer la discipline sportive en sécurité.

Débouchés: Les titulaires de ce diplôme peuvent exercer en tant qu'entraîneur de haut niveau en natation course, directeur sportif dans une association ou une entreprise, formateur...

Ce diplôme peut être préparé en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue, par le biais de la validation des acquis de l'expérience notamment.

La préparation est assurée par des centres de formation agréés par les Drajes (anciennes DRJSCS).

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois et métiers / Diplômes

À savoir: le Desjeeps permet de se présenter aux concours de catégorie A de conseiller territorial des activités physiques et sportives (APS) et d'attaché territorial spécialité animation de la fonction publique territoriale.

www.fncdg.com

Le CAEPMNS tous les 5 ans

Le maître-nageur sauveteur est tenu de passer tous les 5 ans le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur. Cette certification délivrée par les Drajes (anciennes DRJSCS) fait l'objet d'une courte formation d'une vingtaine d'heures environ (3 jours). Elle est sanctionnée par une épreuve de natation (250 m en nage libre) et une épreuve de sauvetage.

► Formations universitaires

Certains diplômes de la filière sport comprennent une unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » permettent d'exercer le métier d'éducateur sportif des activités de la natation (maître nageur sauveteur). Il s'agit notamment des diplômes suivants:

- Deust animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles;
- licence Staps entraînement sportif (avec spécialité natation);
- licence pro activités sportives spécialité animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (Agoaps): activités aquatiques. Cette licence donne également le titre de maître nageur sauveteur (MNS).

Lire dossier Les métiers du sport n°2.48.

► **Concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives**

Pour travailler au sein d'une structure publique (piscine ou centre sportif municipal), il faut passer le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (Etaps) de catégorie B. Ce concours nécessite le BPJEPS éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation (AAN). Les candidats admis disposent d'une année pour trouver un emploi. Ils sont ensuite fonctionnaires.

Organisé par les centres départementaux de gestion, le concours est ouvert aux candidats européens jouissant de leurs droits civiques. Le concours externe est réservé pour 40 % aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre professionnel délivré dans le domaine du sport. Le concours attire beaucoup d'étudiants de la filière Staps.

[Voir liste 4 du carnet d'adresses.](#)

www.fncdg.com

F ormation continue

Un droit accessible à tous

La formation continue permet d'acquérir de nouvelles compétences, d'obtenir un diplôme, de se perfectionner. Elle s'adresse à tous les adultes sortis du système scolaire et s'effectue auprès d'organismes disposant d'une offre de formation.

► **Organismes et formations**

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour s'informer sur l'offre de formation dans le secteur des métiers du sport, s'adresser aux délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes, anciennes DR-JSCS) et aux fédérations sportives.

<http://drdjscs.gouv.fr>

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification professionnelle sur la base de ses acquis professionnels. La procédure est ouverte à tous, mais elle est rigoureuse et exigeante!

[Lire dossiers La validation des acquis de l'expérience n°4.72; La formation continue: mode d'emploi n°4.0.](#)

Diplôme de l'Insep

Pour former entraîneurs, cadres techniques et directeurs, l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) propose une formation professionnelle approfondie aux personnels occupant déjà des postes à responsabilité (cadres de la fonction publique ou de la sphère sportive) ou aux professionnels du sport de haut niveau.

L'offre de formation vise à développer l'entraînement du sport de haut niveau, la conduite de projet de développement d'organisation, l'accompagnement des acteurs du sport de haut niveau.

Elle est proposée dans le cadre de programmes semestriels, le plus souvent sous forme de modules de 3 jours. Cette offre qualifiante peut déboucher sur des certifications d'établissement, si le cadre souhaite s'engager dans cette voie.

www.insep.fr

Universités

La plupart des diplômes universitaires peuvent être préparés en formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue.

Adressez-vous directement aux services de formation continue des universités.

[Lire dossier Les métiers du sport n°2.48.](#)

Carnet d'adresses

► Liste 1

Sites de référence

<https://sport.onisep.fr>

Édité par : Onisep sport
Sur le site : information sur le sport au collège-lycée, les diplômes professionnels, les formations universitaires et le sport de haut niveau.

www.insep.fr

Édité par : Insep
Sur le site : information sur la formation des sportifs de haut niveau, la recherche scientifique et médicale dans le domaine sportif.

www.profession-sport-loisirs.fr

Édité par : Profession sport et loisirs
Sur le site : offres d'emploi, de stages, de service civique, vidéos métiers, carte des associations locales, informations sur les diplômes sportifs, actualités, agenda.

www.sportcarriere.com

Édité par : Sportcarriere
Sur le site : offres d'emploi et de stages dans le commerce du sport et le marketing sportif.

www.sports.gouv.fr

Édité par : ministère des Sports
Sur le site : informations sur le sport en France, les pratiques sportives, les métiers, les diplômes et les centres de formations, annuaire des fédérations sportives, actualités, agenda des grands événements.

► Liste 2

Mention complémentaire AGSS

La mention complémentaire animation-gestion de projets dans le secteur sportif (AGSS) est ouverte en priorité aux bacs pro gestion administration, vente, commerce, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale.

SEP : section d'enseignement professionnel
LP : lycée professionnel

Public

01108 Oyonnax

Lycée polyvalent Paul Painlevé
Tél : 04 74 81 21 00
<http://paul-painleve.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

03306 Cusset

Lycée polyvalent Valéry Larbaud
Tél : 04 70 96 54 00
www.lycee-valery-larbaud.fr/

06000 Nice

LP Magnan
Tél : 04 97 07 22 22
www.ac-nice.fr/magnan/

06420 Valdeblore

Lycée de la Montagne
Tél : 04 93 05 33 00
<http://lyceedelamontagne.fr/>

11108 Narbonne

Lycée Louise Michel (voie générale et technologique)
Tél : 04 68 32 84 00
<https://louise-michel-narbonne.mon-ent-occitanie.fr/>

13250 Saint-Chamas

LP les Ferrages
Tél : 04 90 50 70 36
www.lyc-ferrages.ac-aix-marseille.fr

13700 Marignane

LP Maurice Genevoix
Tél : 04 42 88 76 90
www.lyc-genevoix.ac-aix-marseille.fr

14053 Caen

LP Victor Lépine
Tél : 02 31 52 51 00
<http://lepine.etab.ac-caen.fr/>

14126 Mondeville

SEP du Lycée Jules Verne
Tél : 02 31 84 40 90
<https://julesverne.etab.ac-caen.fr/>

15005 Aurillac

LP Raymond Cortat
Tél : 04 71 45 60 60
<https://raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr/formations/>

16700 Ruffec

LP Louise Michel
Tél : 05 45 31 14 03
<http://lycee-louise-michel.fr>

23011 Guéret

Lycée Pierre Bourdan
Tél : 05 55 41 70 00
www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr

25304 Pontarlier

SEP du Lycée Xavier Marmier
Tél : 03 81 46 94 80
www.lycee-xavier-marmier.fr/accueil/les-formationen/

26402 Crest

Lycée polyvalent François-Jean Armorin
Tél : 04 75 25 10 89
<https://francois-jean-armorin.ent.auvergnerhonealpes.fr>

28110 Lucé

LP Elsa Triolet
Tél : 02 37 35 22 80
<http://lp-elsa-triolet.fr>

31031 Toulouse

SEP du Lycée polyvalent Bellevue
Tél : 05 62 17 30 26
<http://bellevue-toulouse.mon-ent-occitanie.fr>

33402 Talence

Lycée polyvalent Alfred Kastler
Tél : 05 57 35 40 70
www.lyceekastler.fr

35418 Saint-Malo

Lycée polyvalent Jacques Cartier
Tél : 02 99 82 87 00
www.lyceejacquescartier.fr

40130 Capbreton

LP Louis Darmanté
Tél : 05 58 72 10 38
www.lpr-darmante-capbreton.fr

42021 Saint-Etienne

LP Benoît Charvet
Tél : 04 77 49 30 80
<http://benoit-charvet.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

44319 Nantes

LP Léonard de Vinci
Tél : 02 40 50 33 32
<http://lp-vinci-44.ac-nantes.fr>

45071 Orléans

LP Paul Gauguin
Tél : 02 38 69 16 88
www.lp-gauguin.fr

51096 Reims

LP Joliot-Curie
Tél : 03 26 06 03 11
www.lyceejoliotcurie-reims.fr/

55000 Bar-le-Duc

LP Emile Zola
Tél : 03 29 45 10 88
<http://lpzoladebar.fr>

59481 Haubourdin

Lycée polyvalent Beaupré
Tél : 03 20 07 22 55
<https://beaupre.enthdf.fr/>

60761 Montataire

LP André Malraux
Tél : 03 44 64 63 20
<http://malraux.lyc.ac-amiens.fr>

62252 Hénin-Beaumont

LP Henri Senez
Tél : 03 21 77 35 77
www.lyceesenez.fr/extrasenez2/

62803 Liévin

LP Darras
Tél : 03 21 72 65 65
<http://henri-darras-lievin.enthdf.fr/>

68310 Wittelsheim

Lycée polyvalent Amélie Zurcher - Section d'enseignement professionnel
Tél : 03 89 57 81 20
www.lyceeameliezurcher.net

69372 Lyon

Lycée Auguste et Louis Lumière
Tél : 04 78 78 31 78
<http://lumiere.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

74136 Bonneville

Lycée polyvalent Guillaume Fichet
Tél : 04 50 97 20 62
www.ac-grenoble.fr/lycee/fichet.bonneville

75003 Paris

LP Abbé Grégoire site Turbigo
Tél : 01 48 87 45 34
www.lyceeeabbegregoire.fr

Liste 1	
Sites de référence	p. 12
Liste 2	
Mention complémentaire AGSS	p. 12
Liste 3	
Creps	p. 13
Liste 4	
Autres formations sports	p. 14
Liste 5	
Enseignement à distance	p. 14

75005 Paris

LP Abbé Grégoire site Saint-Jacques
Tél : 01 43 54 18 73
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_107371/ee-lp-abbe-gregoire-portail

75020 Paris

LP Etienne Dolet
Tél : 01 40 33 81 00
<http://lyc-etienne-dolet.ac-paris.fr>

76124 Le Grand-Quevilly

LP Val de Seine
Tél : 02 35 18 29 69
www.lyceevaldeseine.fr

77215 Avon

Lycée Uruguay France
Tél : 01 60 74 50 60
www.uruguayfrance.fr

78310 Maurepas

Lycée Dumont d'Urville
Tél : 01 30 16 46 10
www.lyc-dumont-maurepas.ac-versailles.fr/

81400 Carmaux

SEP du Lycée polyvalent Jean Jaurès
Tél : 05 63 80 22 00
<http://jaures-aucouturier.mon-ent-occitanie.fr>

85006 La Roche-sur-Yon

LP Edouard Branly
Tél : 02 51 24 06 06
<http://branly.e-lyco.fr/>

87039 Limoges

LP Marcel Pagnol
Tél : 05 55 31 84 60
www.poletertiaire-pagnol.fr

92270 Bois-Colombes

LP Daniel Balavoine
Tél : 01 47 80 07 58
www.lyc-balavoine-boiscolombes.ac-versailles.fr/site/

93400 Saint-Ouen

SEP du Lycée Marcel Cachin
Tél : 01 49 18 97 50
www.lyceemarcelcachin.fr/

94000 Créteil

Lycée Antoine de Saint-Exupéry
Tél : 01 41 94 28 28
www.lyceesaintexupery.fr

95880 Enghien-les-Bains

Lycée polyvalent Gustave Monod
Tél : 01 39 89 32 41
www.lyc-polyvalent-monod-enghien.ac-versailles.fr

97100 Basse-Terre

SEP du Lycée Raoul Georges Nicolo
Tél : 05 90 81 14 28
<http://lpوراoulgeorgesnicolo.fr>

97122 Baie-Mahault

LP Augustin Arron
Tél : 05 90 32 06 58

97232 Le Lamentin

LP Place d'armes
Tél : 05 96 51 38 90
<http://cms.ac-martinique.fr/etablissement/lpplacedarmes/>

97388 Kourou

LP Elie Castor
Tél : 0594 22 36 94
<http://lp-elie-castor.eta.ac-guyane.fr>

97492 Saint-Denis

LP Julien de Rontaunay
Tél : 02 62 90 90 30
<http://lycee-rontaunay.ac-reunion.fr>

97640 Sada

Lycée polyvalent de Sada
Tél : 0269 62 20 23

97839 Le Tampon

SEP du Lycée Boisjoly Potier
Tél : 02 62 57 90 30
<http://lycee-boisjoly-potier.ac-reunion.fr>

Privé sous contrat**07000 Privas**

LP privé Notre-Dame
Tél : 04 75 64 76 26
www.sacrecoeur-notredame.com

13009 Marseille

Lycée polyvalent Pastré - Grande Bastide
Tél : 04 96 19 06 06
www.pastre-grde-bastide.com

13015 Marseille

Lycée polyvalent privé Saint Louis
Tél : 04 91 65 88 20
<http://lyceestlouis-marseille.fr>

41002 Blois

Lycée polyvalent privé la Providence
Tél : 02 54 56 43 10
www.lapro.org

43002 Le Puy-en-Velay

Lycée polyvalent privé Anne-Marie Martel
Tél : 04 71 05 46 66
<http://sites.google.com/sjc43.fr/sjc43/sjc43>

44104 Nantes

Lycée polyvalent Sacré-Cœur La Salle
Tél : 02 40 46 49 92
www.sacrecoeurnantes.com

46100 Figeac

Lycée polyvalent privé Jeanne d'Arc
Tél : 05 65 34 23 72
www.jeannedarc-figeac.org/

49100 Angers

LP Joseph Wresinski - ITEC
Tél : 02 52 09 41 01
<https://lyceejosephwresinski.fr/>

54000 Nancy

LP Pierre de Coubertin
Tél : 03 83 28 49 49
www.lyceecoubertin.fr

59060 Roubaix

LP privé Saint François d'Assise
Tél : 03 20 70 97 04
<http://stfrancois.pro/>

65912 Tarbes

Lycée technologique privé Pradeau-La Sède Saint-Pierre
Tél : 05 62 44 20 66
www.pradeaulasede.fr

69201 Lyon

LP privé Saint Louis-Saint Bruno
Tél : 04 78 27 75 38
www.slsb.fr/lp/

72000 Le Mans

LP Joseph Roussel
Tél : 02 43 76 93 00
www.lyceeroussel72.com

81000 Albi

Lycée technique privé Sainte-Cécile
Tél : 05 63 46 16 66
www.lycee-sainte-cecile.com

(Source : Onisep)

► Liste 3**Creps**

Les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) préparent aux diplômes d'éducateurs sportifs. Pour connaître les formations préparées par les Creps, connectez-vous sur ljBox.

03321 Bellerive-sur-Allier

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy 2 route de Charmeil
Tél : 04 70 59 85 60
www.creps-vichy.sports.gouv.fr

06601 Antibes

CREPS PACA
Avenue du 11 Novembre, Fort Carré
Tél : 04 92 91 31 31
www.creps-paca.sports.gouv.fr/accueil-et-reservations/antibes/les-infrastructures-dantibes/

13098 Aix-en-Provence

CREPS PACA
62 chemin du viaduc - Pont de l'Arc
Tél : 04 42 93 80 00
www.creps-paca.fr/

18000 Bourges

CREPS Centre-Val de Loire
48 avenue du Maréchal Juin
Tél : 02 48 48 01 44
www.creps-cvl.fr

21000 Dijon

CREPS
15 rue Pierre de Coubertin
Tél : 03 80 65 46 12
www.creps-bourgognefranchecomte.fr/

31055 Toulouse

CREPS
1 avenue Edouard Belin
Tél : 05 62 17 90 00
www.creps-toulouse.jeunesse-sports.gouv.fr

33405 Talence

CREPS Bordeaux Aquitaine
653 cours de la Libération
Tél : 05 56 84 48 00
www.creps-aquitaine.fr

34000 Montpellier

CFA
2 avenue Charles Flahault
Tél : 04 67 61 72 28
www.cfa-sport.com

34090 Montpellier

CREPS
2 avenue Charles Flahault
Tél : 04 67 61 05 22
www.creps-montpellier.org

44319 Nantes

CREPS Pays de la Loire
4 place Gabriel Trarieux
Tél : 02 28 23 69 23
www.creps-pdl.sports.gouv.fr

51054 Reims

CREPS
Route de Bezannes
Tél : 03 26 86 70 10
www.creps-reims.fr

59100 Roubaix

CFA du CREPS antenne de Roubaix
avenue du Parc des sports
Tél : 03 20 62 08 55
www.creps-wattignies.fr/2015-12-15-09-51-56/l-offre-de-formation/formations-aux-metiers-du-sport

59635 Wattignies

CREPS Nord Pas de Calais
11 rue de l'Yser
Tél : 03 20 62 08 10
www.creps-wattignies.fr/

59635 Wattignies

CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS
11 rue de l'Yser
Tél : 03 20 62 08 10
www.creps-wattignies.fr/

59701 Marcq-en-Baroeul

CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS - Ligue des Flandres de tennis
93 rue du Fort
Tél : 03 20 81 87 30
www.ligue.fft.fr/flandres/

62210 Avion

CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS
33 rue Arthur Lamendin
Tél: 03 21 13 21 32
www.creps-wattignies.fr/

62230 Outreau

CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS
rue Jean Jaurès, Maison des associations
Tél: 03 20 62 08 15
www.creps-wattignies.fr/

62930 Wimereux

CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS
Boulevard Alfred Thiriez,
Tél: 03 20 62 08 15
www.creps-wattignies.fr/2015-12-15-09-51-56/le-cfa

67035 Strasbourg

CREPS
4 allée du Sommerhof
Tél: 03 88 10 47 67
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr/

68059 Mulhouse

CREPS
5 rue des frères Lumière
Tél: 03 89 32 10 56
http://creps-strasbourg.sports.gouv.fr

72300 Sablé-sur-Sarthe

CFSR Les Rives de Sablé (CFSR - CREPS)
rue du Moulin
Tél: 02 43 62 44 44

83707 Saint-Raphaël

CREPS PACA
346 boulevard des Mimosas
Tél: 04 94 40 27 40
www.creps-paca.sports.gouv.fr

87000 Limoges

Structure associée de formation de la DRJSCS Limousin CREPS Poitiers (SAF du Limousin)
24 rue Donzelot
France
Tél: 05 55 45 80 48
www.cr086.fr

92291 Châtenay-Malabry

CREP Ile-de-France
1 rue du Docteur le Savoureux
Tél: 01 41 87 20 30
www.creps-idf.fr

97400 Saint-Denis

CREPS
24 route Philibert Tsiranana
Tél: 02 62 94 71 94
www.creps-reunion.sports.gouv.fr

► Liste 4

Autres formations sports

Ces établissements préparent aux diplômes d'éducateur sportif. Pour l'UCPA, les formations se déroulent dans plusieurs régions.

Campus Sport Bretagne

35800 Dinard
Tél: 02 99 16 34 16
www.campus-sport-bretagne.fr
Public

> BPJEPS mention activités physiques pour tous

Formation: continue, initiale

> BPJEPS mention activités aquatiques et de la natation

Formation: continue, initiale

> BPJEPS mention activités de la forme

Formation: continue, initiale

> DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention activités de plongée subaquatique

Formation: continue, initiale

UCPA Formation

69007 Lyon
Tél: 04 72 78 04 50
http://formation.ucpa.com
Association

> BPJEPS éducateur sportif mention activités de la forme option cours collectifs

Formation: continue, alternance

> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

Formation: continue, alternance

> BPJEPS éducateur sportif mention activités équestres

Formation: continue, alternance, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation

Admission: 18 ans minimum, niveau galop 7, PSC1 ou équivalent et VETP

Durée: 1 an

> BPJEPS mention ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, niveau bac

Formation: continue, alternance, contrat d'apprentissage, initiale

> BPJEPS éducateur sportif mention activités de la forme option haltérophilie, musculation

Formation: continue, alternance

> BPJEPS éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation

Formation: continue, alternance

> DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention sports équestres

Formation: continue, alternance, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation

Admission: 18 ans et avoir un cheval de compétition disponible pour la formation

Durée: 10 à 11 mois

> DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention vélo tout terrain

Formation: continue, alternance, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation

Admission: 18 ans et avoir un cheval de compétition disponible pour la formation

Durée: 10 à 11 mois

> BPJEPS mention surf et disciplines associées, niveau bac

Formation: continue, alternance, contrat d'apprentissage, initiale

► Liste 5

Enseignement à distance

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél: 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Public

> Préparation au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives

Carnet d'adresses

Actuel Ile-de-France

► Liste 1 (IDF)

BPJEPS, Dejepts et Desjepts

Les organismes ci-dessous préparent les Bpjepts, Dejepts et Desjepts du sport en formation initiale, en contrat d'apprentissage de professionnalisation.

Public

75013 Paris

Direction régionale de la jeunesse et des sports
Tél : 01 40 77 55 00
> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

91008 Evry-Courcouronnes

Direction départementale de la jeunesse et des sports
Tél : 01 60 91 41 41
> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

92291 Châtenay-Malabry

Centre régional d'éducation populaire et de sport d'Ile-de-France
Tél : 01 41 87 20 30
www.creps-idf.fr
> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

95027 Cergy

Direction départementale de la jeunesse et des sports
Tél : 01 34 35 33 33
> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

Privé sous contrat

75010 Paris

Trans-Faire
Tél : 01 45 23 83 87
www.trans-faire.fr

75018 Paris

Campus Léo Lagrange - site de Paris
Tél : 01 53 09 00 45
http://campus-leolagrange.org

75698 Paris

UCPA Ile-de-France
Tél : 01 45 87 45 87
http://formation.ucpa.com

91260 Juvisy-sur-Orge

Campus Léo Lagrange - site de Juvisy-sur-Orge
Tél : 01 53 09 00 45
http://campus-leolagrange.org

93200 Saint-Denis

LP Saint-Vincent de Paul
Tél : 01 48 22 34 56
http://stvincentstdenis.org/
> BPJEPS éducateur sportif mention activités physiques pour tous

94500 Champigny-sur-Marne

Action Prévention Sport
Tél : 01 48 85 08 32
www.actionpreventionsport.fr

95037 Cergy

Centre de formation francilien des sports nautiques
Tél : 01 30 32 93 90
www.sports-nautiques.fr
> BPJEPS éducateur sportif mention aviron et disciplines associées
> BPJEPS éducateur sportif mention activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive
> BPJEPS éducateur sportif mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri

95130 Franconville

IFAC 95
Tél : 01 34 14 02 08
www.ifac.asso.fr/lfac-95

Privé Reconnu

95092 Cergy

Ecole supérieure des métiers du sport
Tél : 01 30 75 60 50
www.ileps.fr
> BPJEPS éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation

► Liste 2 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations en contrat d'apprentissage. Pour les BPJEPS, Dejepts et Desjepts voir la liste 1.

Liste 1

BPJEPS, Dejepts et Desjepts p. 15

Liste 2

Formations en alternance p. 15

Liste 3

Formations au secourisme p. 15

Liste 4

Recrutement de la Ville de Paris p. 16

78310 Maurepas

Lycée Dumont d'Urville
Tél : 01 30 16 46 10
www.lyc-dumont-maurepas.ac-versailles.fr/
Public
> Mention complémentaire animation-gestion de projets dans le secteur sportif

95880 Enghien-les-Bains

Lycée polyvalent Gustave Monod
Tél : 01 39 89 32 41
www.lyc-polyvalent-monod-enghien.ac-versailles.fr
Public
> Mention complémentaire animation-gestion de projets dans le secteur sportif

► Liste 3 (IDF)

Formations au secourisme

Ces organismes proposent diverses formations en secourisme ou peuvent orienter vers leurs centres de formation.

BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique
PSC1 : prévention et secours civique de niveau 1 (remplace l'AFPS)
PSE1 : premiers secours en équipe de niveau 1
PSE2 : premiers secours en équipe de niveau 2
SST : sauveteur-secouriste du travail

75011 Paris

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPPF)
Tél : 01 49 23 18 18
www.pompiers.fr
Association
> PSC1

75011 Paris

Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
Tél : 01 40 44 30 00
www.inrs.fr
www.eformation-inrs.fr
Association

> Certificat de sauveteur-secouriste du travail
Admission : La documentation de référence est disponible sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : www.inrs.fr, rubrique services aux entreprises, formations et stage.

75013 Paris

Centre de formation union départementale premiers secours 75 (UDPS 75)
Tél : 01 45 86 05 55
www.udps75.fr
Association
Toutes les formations franciliennes sont centralisées sur le centre de formation parisien.
> Formations 1^{er} secours : PSC1 ; PSE1 ; PSE2
> Formation secourisme au travail : SST

75014 Paris

Centre de formation de la FFSFP
Tél : 09 50 16 82 02
www.fffsp.org
Association
Le centre de formation parisien de la FFSFP est en charge des formations premiers secours pour tous les départements de l'Ile-de-France.
> Formation 1^{er} secours : PSC1

75014 Paris

Comité français de secourisme Paris-Ile-de-France (CFS 75)
Tél : 01 45 39 42 42
www.cfs.paris
Association
Le comité Paris-Ile-de-France du CFS est en charge des formations premiers secours pour tous les départements de l'Ile-de-France.
> Formations 1^{er} secours : PSC1 ; PSE1 ; PSE2
> Formation secourisme au travail : SST

75015 Paris

Comité départemental Croix blanche Paris
Tél : 06 49 07 95 04
http://croixblancheparis.org
Association
> Formations 1^{er} secours : PSC1, PSE1, PSE2
> Formation secourisme au travail : SST

75015 Paris

Institut de formation de l'Ordre de Malte Ile-de-France
Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Tél: 01 45 20 98 08
<http://instituts.ordredemaltefrance.org/if/iledefrance/>
Association
> Formation 1^{er} secours: PSC1
> Formation secourisme au travail: SST

75015 Paris

Protection civile de Paris-Seine
Tél: 01 43 37 01 01
www.protectioncivile.org
Association
La protection civile Paris-Seine est en charge des formations de secourisme à Paris, Pantin, Montreuil, Vincennes et Gentilly.
> Formations 1^{er} secours: PSC1; PSE1; PSE2
> Formation secourisme au travail: SST
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA

77184 Émerainville

Comité départemental Croix blanche Seine-et-Marne
Tél: 06 27 24 16 74
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2

77670 Saint-Mammès

Association départementale de protection civile Seine-et-Marne (ADPC 77)
Tél: 01 72 66 78 74
www.protection-civile.org
<https://protectioncivile77.org>
Association
L'ADPC77 est en charge des formations de secourisme à dans le département de la Seine-et-Marne.
> Formation 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2
> Formation secourisme au travail: SST

78370 Plaisir

Comité départemental Croix blanche Yvelines
Tél: 01 30 55 02 02
<https://croixblanche78.org>
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2
Formation secours au travail: SST
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA

78670 Villennes-sur-Seine

Association départementale de protection civile Yvelines (ADPC 78)
Tél: 01 83 43 97 30
www.protectioncivile-78.org
Association
L'ADPC78 est en charge des formations de secourisme à dans le département des Yvelines.
> Formation 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2

91000 Évry

Association départementale de protection civile Essonne (ADPC 91)
Tél: 01 60 75 40 96
www.protectioncivile.org
www.adpc91.org
Association
L'ADPC91 est en charge des formations de secourisme à dans le département de l'Essonne.
> Formations 1^{er} secours: PSC1; PSE1; PSE2
> Formation secourisme au travail: SST

91540 Mennecy

Comité départemental Croix blanche Essonne
Tél: 06 03 26 29 08
<http://croixblanche91.org>
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1; PSE1; PSE2
> Formation secourisme au travail: SST
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA

92220 Bagneux

Comité départemental Croix blanche Hauts-de-Seine
Tél: 01 34 83 02 79
www.croix-blanche92.org
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2
> Formation secourisme au travail: SST
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA

92310 Sèvres

Centre de formation et d'intervention SNSM de Paris-Ile-de-France
Tél: 01 46 29 01 43
www.snsn.org
www.snsn-idf.fr
Association
> Formations 1^{er} secours: PSE1; PSE2
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA

93160 Noisy-le-Grand

Comité départemental Croix blanche Seine-Saint-Denis
Tél: 06 42 92 26 74
www.croixblanche.org
www.croixblanche93.org
Association
> Formation 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2
> Formation secourisme au travail: SST

93310 Le Pré-Saint-Gervais

Ligue Ile-de-France de la fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS)
Tél: 09 72 60 19 17
www.ffss.fr
Association
La ligue Ile-de-France de la FFSS renseigne sur les différentes associations membre de la fédération qui forme aux diplômés de premiers secours dans la région.
> Formations 1^{er} secours: PSC1; PSE1; PSE2
> Formation secourisme au travail: SST
> Formation sauvetage aquatique: BNSSA; BSB

94290 Villeneuve-le-Roi

Comité départemental Croix blanche Val-de-Marne
Tél: 07 71 14 80 68
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2

94430 Chennevières-sur-Marne

Association départementale de protection civile Val-de-Marne (ADPC 94)
Tél: 07 83 17 53 62
www.protectioncivile.org
Association
L'ADPC94 est en charge des formations de secourisme à dans le département du Val-de-Marne.
> Formation 1^{er} secours: PSC1

94700 Maisons-Alfort

Pôle Ile-de-France de l'Unass
Tél: 01 45 65 60 11
<https://unass.fr>
Association
> Formations 1^{er} secours: PSE1; PSE2
> Formation secourisme au travail: SST

95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Association départementale de protection civile Val-d'Oise (ADPC 95)
<https://valdoise-protection-civile.org>
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2
> Formation secourisme au travail: SST

95590 Presles

Comité départemental Croix blanche Val-d'Oise
Tél: 06 28 96 70 47
Association
> Formations 1^{er} secours: PSC1, PSE1, PSE2

► Liste 4

Recrutement de la Ville de Paris

La Ville de Paris recrute par concours externe des éducateurs activités physiques et sportives - activités aquatiques et de la natation.

L'éducateur sportif des activités aquatiques et de la natation est un fonctionnaire de catégorie B. Il veille à la sécurité du public et des installations des piscines, met en place des animations sportives dans les piscines et assure l'enseignement de la natation pour les élèves de primaire des établissements publics de Paris. Une fois les épreuves du concours réussies et une période de stage d'un an, il peut prétendre à la titularisation.
Conditions pour se présenter au concours:
- être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- être titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport activités aquatiques et de la natation (BPJEPS AAN).

Épreuves écrites d'admissibilité

- a) Épreuves écrites concernant les activités de la natation dans les piscines (durée: 3h - coefficient: 3).
- b) Épreuves écrites sur les mesures d'hygiène et de sécurité dans les piscines (durée: 2h - coefficient: 3).

Épreuve orale d'admission

Entretien avec le jury comportant des questions sur les activités d'animation et de gestion d'une équipe (durée: 10 à 20 minutes - coefficient 5).

Mairie de Paris

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau
75196 - Paris Cedex 04
Horaires d'ouverture: de 9h à 17h sans interruption sauf les week-ends et les jours fériés.
www.paris.fr
www.recrutement.paris.fr